



F R É J U S



**STATIONNEMENT
MODE D'EMPLOI**



Fréjus

VILLE
DE
FRÉJUS

STATIONNEMENT SUR VOIRIE

PAIEMENT PAR HORODATEURS

GRATUIT
ENTRE 12H
ET 14H

CENTRE HISTORIQUE

**Stationnement payant toute l'année, de 9h à 12h et 14h à 19h
Sauf dimanches et jours fériés**

Durée maximum de stationnement: 8 heures

Forfait Post-Stationnement: 35 €

DURÉE	1H	2H	3H	4H	5H	6H	7H	8H
TARIF	0,90 €	2,50 €	6 €	10 €	15 €	20 €	25 €	35 €

ZONES TOURISTIQUES (FRÉJUS-PLAGE, PORT-FRÉJUS, SAINT-AYGULF)

GRATUIT
ENTRE 12H
ET 14H

**Stationnement payant du 1^{er} avril au 31 octobre, y compris dimanches
et jours fériés, de 9h à 12h et 14h à 19h**

Sauf le parc Hippolyte-Fabre payant du 8 juillet au 31 août et le parking
P3 (bord de mer Saint-Aygulf) payant du 8 juin au 8 septembre

Durée maximum de stationnement: 8 heures

Forfait Post-Stationnement: 35 €

DURÉE	1H	2H	3H	4H	5H	6H	7H	8H
TARIF	0,90 €	2,50 €	6 €	10 €	15 €	20 €	25 €	35 €

PARCS DE STATIONNEMENT

PAIEMENT PAR CAISSES AUTOMATIQUES

CENTRE HISTORIQUE

***Première 1/2h gratuite, 2h gratuites les samedis de 13h à 18h
Payant de 8h à 18h, tous les jours, sauf dimanches et jours fériés***

- Paul-Vernet (181 places)
- Agricola (129 places)
- Clos de la Tour (90 places)
- Porte d'Orée (91 places)

Par tranche de 15 minutes : 0,40€

Ticket perdu : 15 €/jour

Payant 7/7 24h/24

- Aubenas (88 places)

Première demi-heure : gratuite

Par tranche de 15 minutes : 0,40€

Ticket perdu : 15 €/jour

ZONES TOURISTIQUES

(FRÉJUS-PLAGE, PORT-FRÉJUS, SAINT-AYGULF)

Payant de 8h30 à 18h30, y compris dimanches et jours fériés

- Base nature (640 places)
Payant du 1^{er} juillet au 31 août 2021
- Saint-Aygulf I et II (420 places en bord de mer)

Payant de mi-juin à mi-septembre

Première demi-heure : gratuite

Par tranche de 15 minutes : 0,40€

Ticket perdu : 15 €/jour

- Parking Balzac Centre urbain de Saint-Aygulf (41 places)
Payant toute l'année de 8h30 à 18h sauf dimanches et jours fériés

Première demi-heure : gratuite

Par tranche de 15 minutes : 0,40€

Ticket perdu : 15 €/jour

ABONNEMENTS VOIRIE

Abonnements dématérialisés à l'horodateur à compter du 1^{er} avril 2019 après inscription au service Stationnement (sous conditions d'obtention).

ABONNEMENT RÉSIDENT

- Tarif **semaine** de date à date: 17 €
- Tarif **quinzaine** de date à date: 25 €
- Tarif **mois** de date à date: 30 €

ABONNEMENT PROFESSIONNEL

- Tarif **mois** de date à date: 39 €



ABONNEMENTS

PARCS DE STATIONNEMENT

Abonnements délivrés après inscription au service Stationnement (sous réserve de places disponibles).

CENTRE HISTORIQUE (TARIFS AU 01/01/2022)

- **Clos de la Tour** (64 places)

Tarif annuel : 276 €

Caution : 40 €

- **Porte d'Orée** (43 places)

Tarif annuel : 420 €

Caution : 60 €

- **Aubenas** (102 places en sous-sol + 104 places en terrasse)

7jours/7 / 24h/24

En sous-sol

Tarif annuel : 696 €

Caution : 100 €

En terrasse

Tarif annuel : 420 €

Caution : 60 €

ZONES TOURISTIQUES (TARIFS AU 01/01/2022)

- **Base nature** (640 places)

Payant du 1^{er} juillet au 31 août, de 8h30 à 18h30, tous les jours y compris dimanches et jours fériés

Abonnement au mois : 35 € / Abonnement pour deux mois : 60 €

- **Étangs de Villepey** (500 places)

Ouvert et payant de mi-juin à mi-septembre, de 8h30 à 18h30, tous les jours y compris dimanches et jours fériés

Forfait journée : 4,50 € / Forfait demi-journée matin : 3 €

- **Parking Capitainerie** (52 places)

Ouvert toute l'année, 24h/24 aux abonnés

Tarif **semaine** de date à date : 40 €

Tarif **quinzaine** de date à date : 70 €

Tarif **mois** de date à date : 110 €

Tarif **trimestre** de date à date : 200 €

- **Parking Deï Cabiscaou (P5)**

Abonnements annuels (place et box)

Tarif annuel box : 804 €

Tarif annuel place : 480 €

Caution : 100 €/place / 250 €/box

LE FORFAIT POST-STATIONNEMENT COMMENT ÇA MARCHE ?

Désormais, si un automobiliste ne règle pas son stationnement ou dépasse la durée, il n'est plus sanctionné par une amende pénale mais doit régler une redevance : le Forfait Post-Stationnement dit FPS.

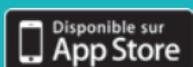
CAS N°1 : JE PAYE

En entrant le numéro d'immatriculation de mon véhicule, je respecte la durée pour laquelle j'ai payé. Je n'oublie pas de placer le ticket bien en vue derrière le pare-brise.

CAS N°2 : JE PAYE MAIS JE VAIS DEVOIR RESTER PLUS LONGTEMPS QUE PRÉVU

- je recharge mon temps de stationnement en allant payer à l'horodateur ou via l'application Flowbird*.
- je ne paye pas : un agent de contrôle de la voirie laisse un avis de paiement du FPS déduction faite de la somme déjà acquittée.

* L'inscription est gratuite. Il suffit de créer votre compte client sur le site Internet Flowbird ou via l'application.



CAS N°3 : JE NE PAYE PAS MON STATIONNEMENT

Un agent de contrôle de la voirie laisse un avis de paiement du FPS de 35 € dans le centre-ville ou de 30 € en zone touristique.

Trois solutions pour régler mon FPS :

- je paye à l'horodateur
- je paye via l'application Flowbird
- j'attends mon avis de paiement à domicile envoyé par l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions*.

* Pour tout recours, le formulaire est à télécharger sur le site internet de la ville (ville-frejus.fr rubrique vivre à Fréjus – ma ville – transports, stationnement et parkings) ou à récupérer en mairie (centrale ou annexes).

SE GARER EN VILLE C'EST PLUS FACILE...

- Davantage de places disponibles grâce à une meilleure rotation des véhicules. Fini les voitures-ventouses qui monopolisent les places toute la journée.
- Des comportements plus citoyens en payant son stationnement et en se garant sur les places prévues à cet effet.





**GRATUIT SUR VOIRIE
QUEL QUE SOIT L'EMPLACEMENT**

Régie Stationnement Fréjus

84, avenue Aristide Briand

(Maison du parking
de la Porte d'Orée)

83600 FRÉJUS

Tél. 04 94 17 67 38

www.ville-fejus.fr

